

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE TRUMILLY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article. L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Trumilly se réunira à la mairie le :

11 septembre 2026 à 20 heures

Affiché le 14 août 2026

Session ordinaire

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 22 juin 2026
2. Délibération préalable à l'approbation de la convention constitutive du groupement de commandes permanent auprès de la CCPV et autorisation de signature au maire
3. Délibération préalable à la signature d'un devis pour la création d'un nouveau columbarium
4. Délibération préalable à la désignation du délégué de la commune au sein du collège « Réseaux fibres » du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD)
5. Délibération préalable à l'institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
6. Délibération préalable à la fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
7. Attribution de subvention aux associations
8. Correction d'une erreur de transcription dans la délibération 29/26-Affectation du résultat du budget communal 2025 intégrant celui du budget du CCAS 2025
9. Avis de la commune sur le projet de Schéma Régional des Carrières

Divers

**Fait à Trumilly,
Le 13 août 2026**

**Le Maire,
Thierry CUNY**

